

Prendre la spécialité SVT en première et la conserver en terminale, un choix stratégique pour les études de santé

Un des objectifs de la réforme est d'élargir le profil des étudiants, et par la suite des professionnels, de la santé. Toutefois, les études de santé sont et resteront des études scientifiques.

Les spécialités de sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie et de mathématiques seront donc privilégiées par les lycéens qui se destinent aux études de santé.

L'accès aux études de santé

L'accès aux études de santé a été reformé à la rentrée 2020.

A la place de la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) qui se terminait par un concours très sélectif où de nombreux étudiants se retrouvaient à devoir réaliser une réorientation dans l'urgence après une ou deux années de PACES, deux cursus permettent d'accéder aux études de santé :

- le **PASS** : Parcours Accès Santé Spécifique, très proche de l'actuelle PACES mais comprenant des épreuves orales (s'ils échouent tout en ayant validé leurs partiels. Les étudiants pourront retenter une nouvelle fois le concours de médecine dans le cadre d'une LAS.
- la **LAS** : Licence avec option Accès Santé, comprenant une majeure au choix et une mineure santé comprenant au moins 10 crédits ECTS dans des unités d'enseignement relevant du domaine de la santé. Les étudiants pourront passer deux fois le concours entre la première, la deuxième et la troisième année de licence.

Ça PASS ou ça LAS ?

La PASS

La PASS ne sera pas bien différent de la PACES en termes de cours, de quantité d'informations à intégrer, et de difficulté. Mais avec des UE un peu plus divers en tronc commun, et spécifiques selon les spécialités et les filières. La sélection est faite par 2 examens : validation des matières communes au premier examen, et un deuxième examen pour intégrer la filière souhaitée. De plus, une épreuve orale est également mise en place au deuxième examen pour évaluer les compétences relationnelles, et l'empathie. Un contrôle continu supplémentaire tout au long de l'année sur la base des partiels est encore en discussion, cela dépendra certainement de votre fac !

Les étudiants n'ayant pas réussi les examens pour accéder à la deuxième année des études de santé, mais qui ont quand même validé leur année (60 ECTS) pourront accéder directement (via une passerelle) à la deuxième année d'une autre licence (bio, chimie, droit, lettres etc...).

Ils pourront par la suite, au cours de leur L2 candidater de nouveau à une filière de santé pour retenter les examens d'entrés. Cependant, seulement les meilleurs de la promotion seront autorisés à candidater pour intégrer le Cursus Médical.

La LAS

Cette voie d'accès est recommandée aux lycéens qui ne sont pas encore certains de vouloir démarrer des études de santé. En Licence Accès Santé, la règles est la même, seuls les meilleurs ont une chance de candidater à une filière de santé (cela dépendra également de votre fac).

La raison pour laquelle seulement les meilleurs sont autorisés à candidater pour intégrer le Cursus Médical est une question de difficulté. En effet, en LAS vous aurez assez peu de modules de santé ce qui signifie que vous aurez beaucoup (mais vraiment beaucoup) de choses à rattraper ! Donc, on considère que seulement les meilleurs seront capables de rattraper leur retard en cours de santé.

Si vous ne pouvez pas candidater à une filière de santé ou ne parvenez pas à valider les examens, vous pouvez accéder à d'autres métiers paramédicaux ou accéder à une autre LAS afin de retenter votre chance.

La place des SV(T) en PASS et LAS à l'université de Bordeaux...

PASS	STAPS	SV	chimie	psycho	droit	eco-gestion	philo	TOTAL
places parcoursup	50	735	160	50	240	160	40	1435
places estimées pour la 2ème année	11	122	26	9	41	26	7	281
LAS	STAPS	SV-ST	Maths-info-PC-GC	psycho	eco-gestion	droit	philo	TOTAL
places parcoursup	30	80	40	20	60	45	35	310
places estimées pour la 2ème année	7	14	7	4	6	6	6	50

Sur les 1435 places de PASS à l'université de Bordeaux, 735 places sont avec une mineure Sciences de la Vie soit + de 50%. Sur les 310 places de LAS à l'université de Bordeaux, 80 places sont en licence Sciences de la Vie soit + de 25 %.

La spécialité SVT offre donc des chances non négligeables d'accéder à un des cursus menant aux études de santé ou de se réorienter en licence.

Le contenu des UE à l'université de Bordeaux en PASS...

Chaque étudiant du PASS suit des UE communes, des UE correspondant à une filière santé préparée et des UE de la mineure choisie (Psychologie ou STAPS ou Chimie ou Sciences de la vie ou Droit ou Economie-gestion ou philosophie à Bordeaux).

Les UE santé sont proposées par le Collège Sciences de la Santé. Ce sont les mêmes UE santé qui sont proposées aux étudiants du PASS et des LAS.

	UE	Thème	Crédits ECTS	Matière du lycée correspondante ou apparentée
Accès santé	UE2	Découverte des métiers de la santé	non créditée participation obligatoire	
	UE4	Sciences Humaines et Sociales appliquées à la Santé	3 ECTS	
	UE5	Santé publique et Statistique pour la santé	3 ECTS	
	UE6	Structure et fonctions de la cellule eucaryote	3 ECTS	SVT
	UE7	Biochimie et biologie moléculaire de la cellule	3 ECTS	SVT PC
	UE8	Physiologie humaine	3 ECTS	SVT
	UE9	Bases physiques des méthodes d'exploration	3 ECTS	PC
	UE10	Anatomie générale	3 ECTS	SVT
	UE14	Atomes et molécules	3 ECTS	SVT
	UE22	Handicap, classification du fonctionnement, santé et société	3 ECTS	
	UE26	Intelligence artificielle et santé	3 ECTS	Enseignement scientifique
UE27	Santé, environnement, thermalisme	3 ECTS	SVT	

Mineure	Psychologie	STAPS	Chimie	Sciences de la Vie	Droit	Economie-Gestion	Philosophie
	Ages de la vie (3 ECTS)	Sciences Humaines et Sociales en STAPS 1 (6 ECTS)	Introduction à la chimie inorganique (3 ECTS)	Pour le 1^{er} semestre, les UE de Sciences de la Vie sont inclus dans les UE accès santé.	Introduction au droit privé (3 ECTS)	Macroéconomie 1 (3 ECTS)	Histoire de la philosophie (5 ECTS)
	Discriminations (3 ECTS)	Métiers des activités physiques et apports scientifiques (3ECTS)	Compléments mathématiques pour la chimie (3 ECTS)		Introduction au droit constitutionnel (3 ECTS)	Microéconomie 1 (3 ECTS)	Philosophie de la connaissance et des sciences (4 ECTS)
		Métiers des activités physiques et apports scientifiques (3ECTS)			Introduction historique au droit (3 ECTS)	Histoire des faits économiques (3 ECTS)	

Les UE proposées au 1^{er} semestre